



ASSURANCE HABITATION

Comparatif des 2 formules habitation

VOS GARANTIES HABITATION	Formule CLASSIQUE	Formule INTÉGRALE
Incendie et événements assimilés	●	●
Dommages électriques aux bâtiments	●	●
Dommages électriques aux appareils	OPTION	●
Perte du contenu des congélateurs et caves à vin		●
Choc de véhicule	●	●
Dégâts des eaux	●	●
Bris de vitres	●	●
Vol, vandalisme	●	●
Vol hors domicile ⁽¹⁾		●
Vol en dépendances sans communication		OPTION
Tempête	●	●
Grêle	●	●
Inondation	●	●
Avalanche, poids de la neige, gel		●
Surconsommation d'eau suite à une fuite		●
Perte d'usage de votre habitation	●	●
Catastrophes naturelles	●	●
Catastrophes technologiques	●	●
Actes de terrorisme, attentats	●	●
Rééquipement à neuf	OPTION	●
Assistance	●	●
Responsabilité civile habitation	●	●
Responsabilité civile vie privée ⁽¹⁾	●	●
Défense et recours	●	●
Cadre de vie, aménagements extérieurs	OPTION	OPTION
Protection mobilité ⁽¹⁾	OPTION	OPTION
Défense juridique familiale ⁽¹⁾	OPTION	OPTION

⁽¹⁾ Uniquement avec l'assurance de votre résidence principale.

D'autres formules et options sont disponibles auprès de nos conseillers en agence ou par téléphone.

Pour connaître le détail et les modalités des garanties, reportez-vous aux Conditions générales du contrat Tempo Habitation.